Image not found or type unknown

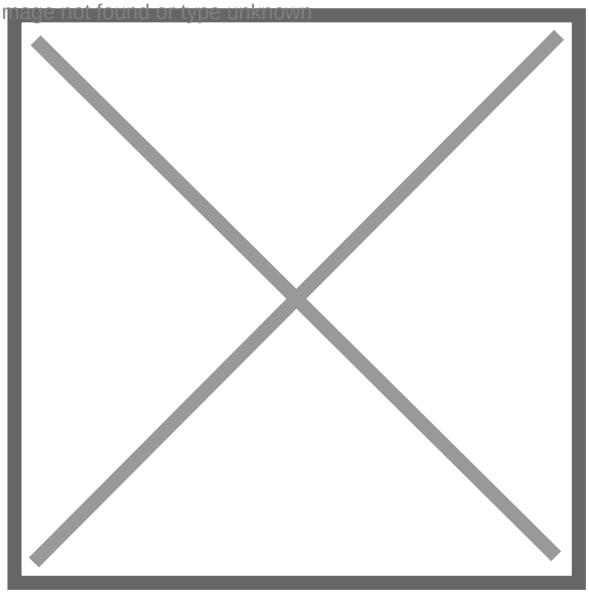

Accusé de maltraitance par notre fille de 17a

Par **val77**, le **31/12/2009** à **11:07**

Bonjour,

Nous sommes parents de 3filles; une fille de 22a Aurélia qui a quitté la maison sur un coup de tête pour suivre son petit copain au mois de juillet 2008; une fille de 17a AnaÏs avec qui nous n'avons jamais eu de problème, qui est seconde de sa classe, mais malheureusement à qui j'ai mis une gifle par ce qu'elle nous avait menti et qui nous reproche de ne jamais avoir de discussion. Enfin notre dernière fille Amandine de 9a qui ne comprend pas ce qui arrive.

Nous avons été convoqué hier par le tribunal des enfants de MEAUX, nous ne savions pas que nous pouvions faire appel à un avocat. Puisque la police nous avait juste dit que notre fille resterait une semaine en foyer (histoire de la faire réfléchir) et que nous pourrions la récupérer le jours de l'audience, ce que nous pensions aussi mais qui n'est pas arrivé, puisqu'elle restera dans ce foyer jusqu'à sa majorité.

Et ho! surprise! jusque là il été question de notre fille de 17a, voilà qu'on nous annonce que l'investigation de la police ainsi que la visite médicale pour Amandine on sans fou! (ce son les propre mots de la juge); et qu'un suivi sur 6mois sera faite à l'encontre d'Amandine et qu'une nouvelle audience aura lieu dans 6mois toujours pour la cadette. Je ne vous cacherez pas notre crainte de nous faire retiré Amandine.

Que faire ? je regrette de ne pas avoir pris d'avocat hier mais nous n'avons eu la convocation que la veille le temps que l'on ce retourne il était trop tard. Peu importe le prix que ça nous coutera je veux sortir ma fille de ce foyer et préservé la plus jeune. Nous sommes perdu et ne comprenons pas ce qui ce passe mais il est hors de question de ne pas ce battre.

Je suis sur qu'Anais a été entrainé par sa soeur Aurélia qui d'un seul coup refait surface en nous accusant elle aussi. J'aimerais trouvé un avocat spécialisé dans notre région. Merci

d'avance pour votre aide, j'espère que nous sortirons de cet enfer.

Par **jeetendra**, le **31/12/2009** à **12:48**

[fluo]Ordre des Avocats – Barreau de Melun[/fluo]
Palais de Justice – 2, avenue Général Leclerc CP 8660
77008 MELUN Cedex -
Tél.: 01.64.39.00.35

[fluo]Ordre des Avocats au Barreau de MEAUX[/fluo]
Avenue du Président Salvador Allende - 77100 Meaux
Téléphone : 01.60.09.03.60

Bonjour, prenez contact avec l'Ordre des Avocats proche de votre domicile pour avoir une consultation juridique avec un avocat à ce sujet, courage et bonne fete de fin d'année à vous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés